

21/03/2025

# Bilan pratiques phytosanitaires 2024

*Analyse croisée des pratiques  
phytosanitaires et de la pression en  
bioagresseurs sur le vignoble du  
Libournais*



Victor Sohier, Marie Lafond, Julien Paradis,  
Antoine Verpy

## Synthèse des résultats

Faisant suite à un millésime 2023 extrêmement problématique pour la protection contre le mildiou, l'année 2024 est à nouveau caractérisée par une pression exceptionnelle du pathogène, remarquable par la précocité et la durée des événements contaminants. Les populations de vers de la grappe eudémis étaient également importantes, dans des proportions moins remarquables qu'en 2023 toutefois. La pression en botrytis a pu contrarier la gestion des rentrées de vendanges à la fin du mois de septembre.

L'enquête de pratiques a été menée à partir de 79 itinéraires phytosanitaires représentant 10 % du vignoble du GDON. 87 % des participants étaient contributeurs à cette même enquête en 2023, permettant d'établir une comparaison précise de l'évolution des pratiques entre les 2 millésimes.

L'IFT Total 2024 est de 18,2, le plus élevé depuis la création de l'observatoire en 2010. Cette valeur est largement liée à la composante mildiou (10,4) et à un nombre d'applications totales sur le parcellaire en forte hausse (16 passages en moyenne en 2024 contre 9,2 en 2022). La part de biocontrôle reste stable dans les itinéraires (35 % de l'IFT environ) mais la typologie des pratiques évolue fortement entre 2023 et 2024. En effet, des produits dotés de mention CMR sont retrouvés dans 59 % des calendriers contre seulement 26 % en 2023. Les principales familles chimiques employées dans la lutte contre le mildiou sont soumises à une pression de sélection de résistance importante. Les quantités de cuivre métal utilisées sur le millésime sont évaluées à 3,9 kg / ha en moyenne mais sont beaucoup plus élevées chez les producteurs en Agriculture Biologique (AB, 5,8 kg / ha).

56 % des enquêtés déclarent des pertes de rendement liées à des attaques de mildiou, pour des dégâts moyens évalués à 8 hl / ha sur l'ensemble du panel et 14,4 hl / ha chez les seuls déclarants de dégâts. Ces valeurs sont très proches de celles répertoriées en 2023. Le deuxième facteur de perte de rendement est la coulure / millerandage, suivi par la grêle, les vers de la grappe, le botrytis et enfin plus rarement le gel.

Le positionnement géographique des exploitations est moins bien corrélé aux dégâts de mildiou qu'en 2023 mais reste toutefois un des facteurs explicatifs des résultats. Les deux facteurs qui semblent prédominants sont le choix des produits utilisés et la période durant laquelle les dégâts de mildiou ont eu lieu.

Les itinéraires ayant recours aux mentions CMR présentent moins régulièrement des pertes de récoltes et en moyenne des impacts moindres que les itinéraires sans mention CMR. Les itinéraires AB sont les plus régulièrement touchés et les plus impactés. Toutefois, l'enquête démontre assez clairement que l'intérêt technique des mentions CMR réside dans leur capacité préventive de protection. En présence de dégâts avérés, l'emploi a posteriori de produits CMR ne permet pas de limiter les pertes par rapport aux itinéraires conventionnels sans mention CMR et aux itinéraires AB.

L'analyse croisée des résultats de production et des déroulements épidémiques en parcelles démontre que les vignerons ayant subi les pertes les plus importantes sont toujours ceux concernés par des progressions du mildiou à compter du mois de juin, même si leur vignoble était jusque-là indemne. A contrario, les attaques de début de saison ont eu un impact moindre sur le rendement. Ce résultat, déjà remarqué sur d'autres millésimes difficiles (2023, 2018...) réhausse l'importance d'une parfaite maîtrise de la protection sur les stades situés entre la fin de la floraison et la fermeture de la grappe dans les années de forte pression.

Conséquence directe de 2 années consécutives de forte pression eudémis, l'IFT insecticide est également plus élevé que sur les millésimes précédents. Il n'est pas mis en évidence de différence d'IFT

liée à des traitements ciblant les vers de grappes entre les parcelles en confusion sexuelle et les parcelles non confusées. Les autres composantes de l'IFT insecticide (cicadelles de la flavescence dorée et cicadelles vertes) sont stables et en cohérence avec les pressions observées.

Malgré des pressions en pourriture grise plus élevées fin 2024 que sur les précédents millésimes, l'IFT anti-botrytis (0,2) ne montre aucune évolution significative et reste anecdotique. De même, l'utilisation d'herbicide semble stable depuis 2019 et représente 29 % des enquêtes. Les quantités de glyphosate utilisées par ha ont été divisées par deux depuis 2021.

## Table des matières

Synthèse des résultats.....	1
1. Méthodologie et panel de l'enquête.....	5
2. Contexte de pression dans le Libournais en 2024.....	5
3. Analyses des différents indicateurs techniques .....	6
3.1 : Gestion des maladies cryptogamiques, usages des fongicides .....	7
3.1.1 : Utilisation des produits portant la mention CMR.....	8
3.1.2 : Impact des modes de production sur les IFT mildiou.....	8
3.1.3 : Utilisation du cuivre en 2024.....	9
3.1.4 : Gestion des risques d'apparition de résistance .....	10
3.2 : Gestion des ravageurs, usages des insecticides .....	11
3.3 : Gestion des sols, usages des herbicides .....	12
4. Analyses des pertes de rendement .....	12
4.1 : Lien à la zone géographique .....	13
4.2 : Perte de rendement par typologie d'itinéraire .....	14
4.3 : Perte de rendement en fonction du profil épidémique mildiou .....	15
4.4 : Facteurs de risques selon les vignerons participants .....	16
Conclusion .....	16

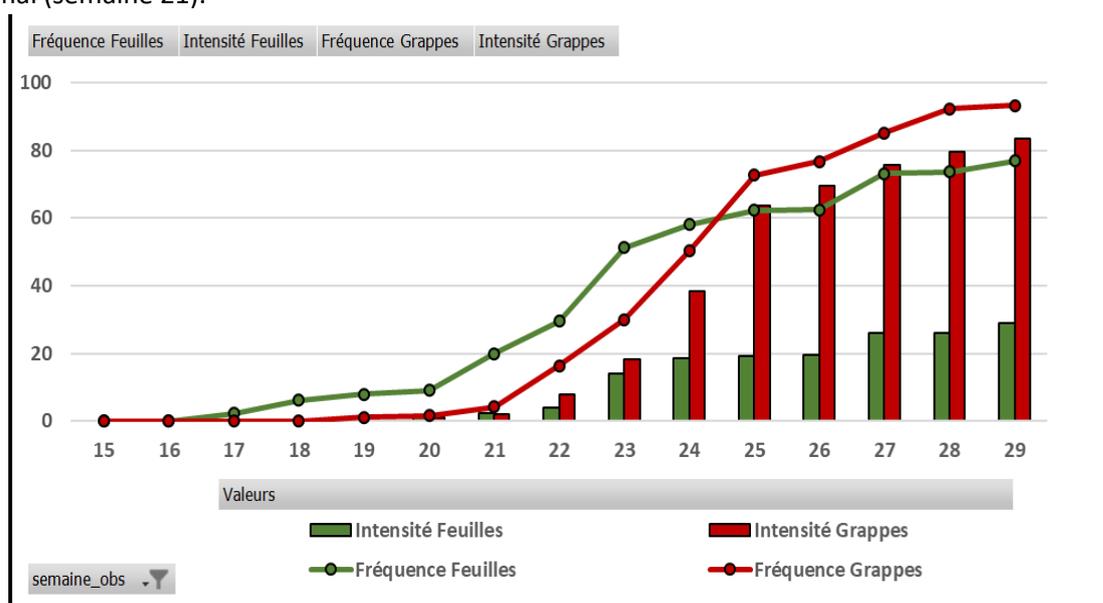
## 1. Méthodologie et panel de l'enquête

L'enquête est réalisée sur la base du volontariat auprès des vignerons adhérents au GDON du Libournais. La saisie des itinéraires phytosanitaires a été réalisée sous l'application DEVOPP, permettant aux vignerons un enregistrement et un partage rapide de l'information. Un questionnaire complémentaire a ensuite été mené auprès de chacun des participants.

**En 2024, 79 itinéraires techniques (ITK) différents ont été analysés, couvrant une surface de 1 407 ha**, soit environ 10 % de la surface du territoire. Les différentes appellations membres du GDON sont représentées, à l'exception de la partie Est du territoire (Castillon et Francs) qui sont largement en sous-effectif. **87 % des participants sont des contributeurs réguliers ayant déjà participé en 2023**. La proportion d'itinéraires conduits en Agriculture Biologique (AB) est de 30 % (22 ITK / 79).

## 2. Contexte de pression dans le Libournais en 2024

**Maladies cryptogamiques :** Suite à un hiver doux et pluvieux, le début de saison est marqué par un démarrage précoce de la pousse du vignoble, similaire au millésime 2020. Des conditions particulièrement favorables à la fin du mois de mars ont entraîné un premier épisode de contamination mildiou sur les parcelles les plus avancées. Les modèles de prévision des risques ayant été pris en défaut par la précocité de la maladie, certains parcelaires n'ont pas été protégés face à ce premier évènement. Les premiers symptômes sont observés dès le 22 avril (semaine 17), parfois sur des parcelles ayant déjà reçu une protection phytosanitaire. La fraîcheur du mois d'avril a ensuite ralenti la phénologie de la vigne, tout comme la progression du mildiou, jusqu'au début du mois de mai. A partir de cette date, les conditions météorologiques sont redevenues favorables au mildiou, avec de nombreuses successions orageuses apportant des pluviométries importantes sur les mois de mai et juin, voire jusqu'à mi-juillet. Celles-ci ont pu rendre délicat le positionnement des renouvellements, notamment pour les stratégies reposant sur des produits de contact, et ont provoqué une augmentation importante des contaminations de mildiou. Sur les Témoins Non Traités (TNT) suivis par le GDON du Libournais, l'augmentation des symptômes est régulière sur feuilles et grappes à partir du 21 mai (semaine 21).



Graphique 1 : Evolution des contaminations mildiou sur TNT en 2024 (16 parcelles)

Malgré une présence régulière en début de saison, le black-rot a été maîtrisé sans poser de problème durant ce millésime. Les conditions humides ont été défavorables à l'oïdium, quasiment absent en 2024, mais ont permis le développement du botrytis en fin de saison, ayant parfois eu un impact sur la récolte, ou à minima sur la date des vendanges.

**Ravageurs** : Après une première génération de vers de grappes moyenne, les perforations et présences de larves observées en 2<sup>ème</sup> génération ont atteint des niveaux importants, équivalent au millésime 2020 (dernière année de forte pression G2). La troisième génération, étalée dans le temps, a pu engendrer des difficultés de gestion et nécessiter un renouvellement des traitements. Les dégâts attribués à eudémis en fin de saison sont moins importants qu'en 2023 mais ont pu accentuer l'impact du botrytis. Cochylis est absente du territoire depuis maintenant plusieurs millésimes.

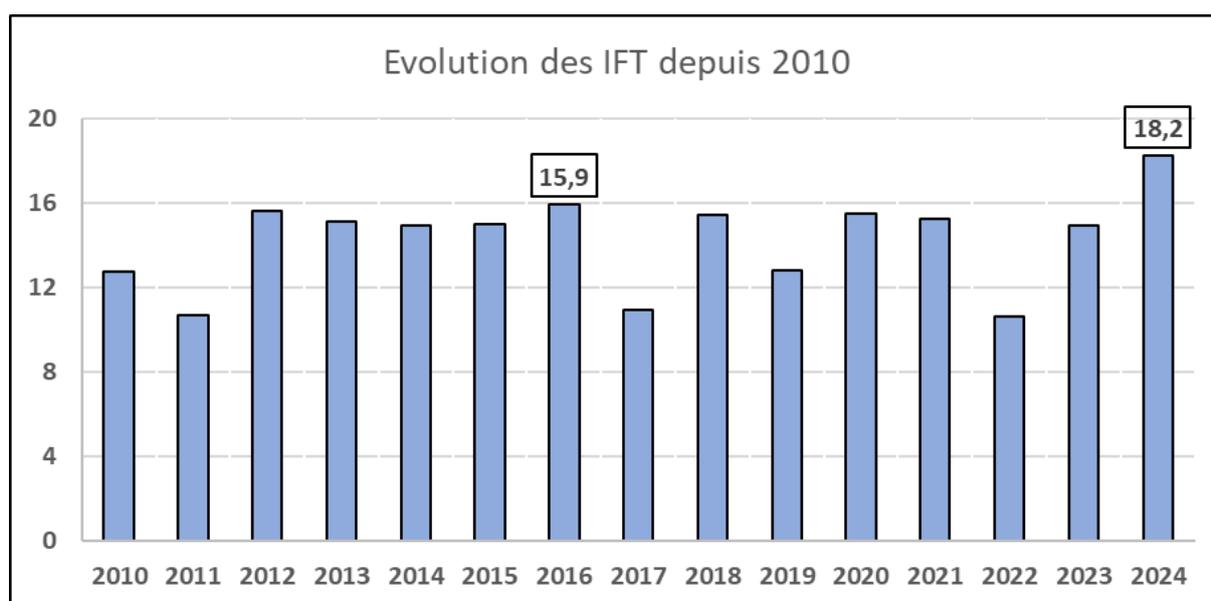
Les Traitements Obligatoires (TO) ciblant la Cicadelle de la Flavescence Dorée (CFD) concernaient 3 890 ha sur le territoire du GDON du Libournais, pour une surface développée réellement traitée de 4 490 ha, prenant en compte les zones à 1 ou à 2 traitements. Les cicadelles vertes sont observées toute la saison, sans que les populations ne soient problématiques dans la grande majorité des cas.

### 3. Analyses des différents indicateurs techniques

**L'Indice de Fréquence de Traitement (IFT)** est un indicateur communément utilisé pour évaluer la consommation de produits phytosanitaires à différentes échelles spatiales ou selon différentes catégories / cibles. Il mesure une quantité de doses de références utilisée par hectare et se calcule selon la formule suivante :

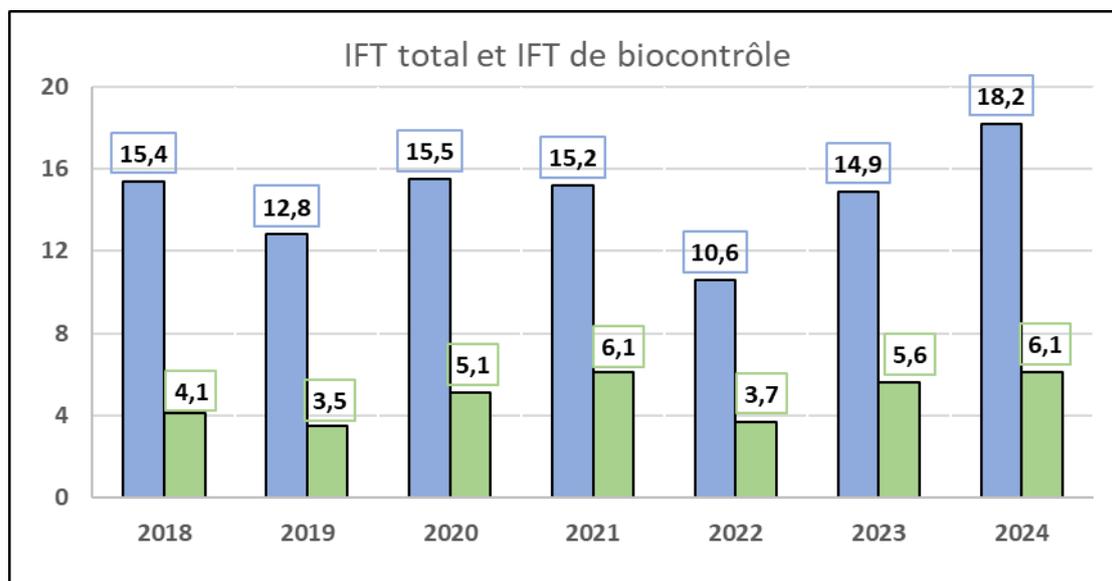
$$IFT = \frac{\text{Surface traitée}}{\text{Surface totale}} \times \frac{\text{Dose appliquée}}{\text{Dose de référence}}$$

**L'année 2024 est le millésime avec le plus haut IFT depuis le début des enquêtes de pratiques en 2010.** Avec un IFT de 18,2, il est supérieur de plus de 2 points à la 2<sup>ème</sup> valeur la plus importante (2016, IFT = 15,9). Ce résultat est la conséquence de la pression de mildiou importante en 2024 et du maintien de celle-ci dans le temps. La gestion des vers de grappes pèse également sur l'IFT 2024.



Graphique 2 : Evolution de l'IFT depuis 2010

**L'utilisation des produits de biocontrôle est stable depuis 2020**, représentant environ 35 % de l'IFT total. L'IFT biocontrôle en 2024 s'élève à 6,1 (34 %). Les contributions au biocontrôle sont majoritairement les soufres utilisés contre l'oïdium et les phosphonates appliqués contre le mildiou.



Graphique 3 : Evolution des IFT totaux et de biocontrôle depuis 2018

L'année 2024 est marquée par une forte augmentation du nombre d'applications. A l'inverse de l'IFT, cet indicateur ne prend pas en compte les doses appliquées mais se base simplement sur les surfaces traitées par rapport à la surface globale de l'exploitation. Une application correspond donc à un passage sur la surface totale, quelle que soit la nature de l'intervention. **En 2024, les vignerons ont réalisé en moyenne 6 applications de plus qu'en 2022**, témoignant de la difficulté de gestion de l'épidémie de mildiou nécessitant de nombreux renouvellements et de la pression vers de grappes / botrytis de fin de saison ayant également déclenché des traitements supplémentaires.

	2022	2023	2024
Nb Applications	9,6	14,3	16,0

Tableau 1 : Nombre d'applications réalisées, 2022 - 2024

### 3. 1 : Gestion des maladies cryptogamiques, usages des fongicides

Le tableau ci-dessous présente les IFT fongicides des cinq derniers millésimes. A nouveau, les valeurs de 2024 sont supérieures aux valeurs des millésimes précédents.

	IFT Fongicide	IFT Mildiou	IFT Oïdium	IFT Botrytis
2010-2019	12,6	6,9	4,6	1,1
2020	13	8,2	4,5	0,3
2021	13,9	8,8	4,8	0,3
2022	9,3	5,7	3,6	0
2023	13,3	8,7	4,6	0
2024	16,2	10,6	5,4	0,2

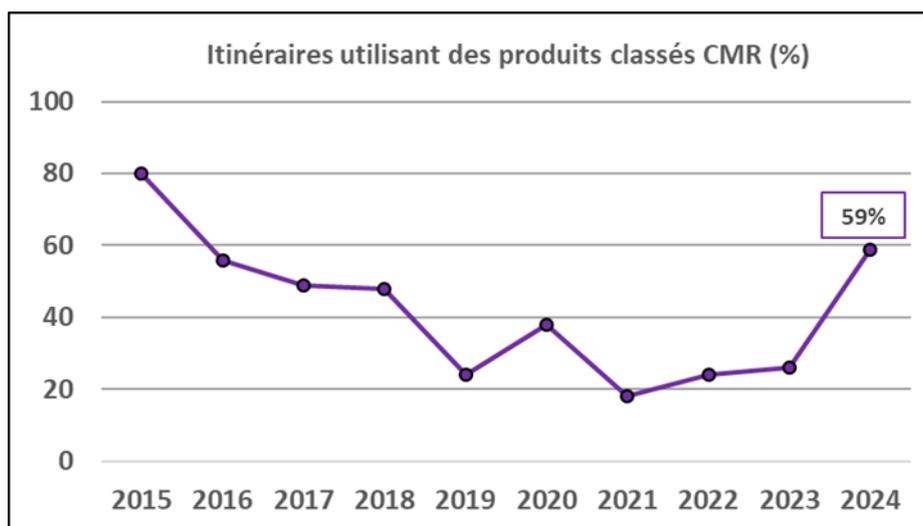
Tableau 2 : Evolution des IFT fongicides, 2010 - 2024

Les deux composantes majoritaires de l'IFT fongicide sont les cibles mildiou (10,6) et oïdium (5,4). Malgré l'absence de pression oïdium en 2024, l'IFT est supérieur à ceux des millésimes précédents. L'historique des enquêtes réalisées par le GDON du Libournais démontre que les variations d'IFT oïdium sont toujours corrélées à la lutte contre le mildiou. En effet, dans le cadre d'une lutte conjointe mildiou / oïdium, les cadences de traitements sont systématiquement régies par la rémanence de la protection et les risques de contaminations mildiou. De plus certains produits ciblant l'oïdium sont utilisés pour leur action contre le black-rot mais ne sont pas référencés comme tel dans les calendriers phytosanitaires des vigneron.

**L'IFT mildiou représente 65 % de l'IFT fongicide total en 2024 et plus de 50 % de l'IFT total.** La suite de ce paragraphe présente une analyse plus détaillée des indicateurs techniques mis en jeu dans la lutte contre cette maladie en particulier.

### 3.1.1 : Utilisation des produits portant la mention CMR

**L'année 2024 est marquée par un recours aux produits portant la mention Cancérigène, Mutagène, Reprotoxique (CMR) plus important que lors des 5 derniers millésimes.** Après une diminution amorcée en 2015, la proportion des participants utilisant au moins un produit portant la mention CMR s'était stabilisée autour de 25 % depuis 2020. En 2024, 59 % des itinéraires sont concernés (soit 82 % des programmes conventionnels).



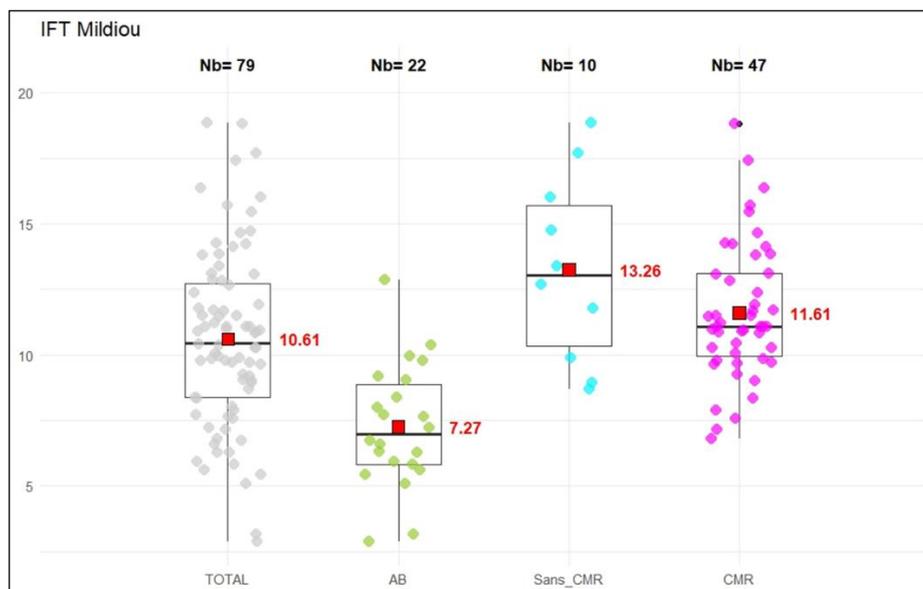
Graphique 4 : Pourcentage d'itinéraires utilisant des produits avec mention CMR depuis 2015

La très grande majorité des CMR est utilisée dans la lutte contre le mildiou en 2024, principalement des spécialités commerciales à base de dithianon (Futura) ou de Folpel (Mikal Flash, Folpan 80WG...). Parmi les 47 ITK utilisant des produits classés CMR dans leur lutte contre le mildiou, l'IFT CMR moyen est de 4,6 (contre 1,8 en 2023), correspondant à plus de 4 applications à pleine doses d'une solution à base de CMR. Cette hausse est la conséquence de la pression mildiou précoce et prolongée, couplée à la succession de plusieurs millésimes de fortes pressions (2020,2021 et 2023) ayant pu engendrer des difficultés de gestion chroniques chez certains vigneron.

### 3.1.2 : Impact des modes de production sur les IFT mildiou

Les IFT mildiou dépendent fortement du type des produits utilisés et de leur mode d'action. Les participants à l'enquête ont été séparés en trois groupes : le groupe AB (22 itinéraires), ayant principalement recours aux produits cupriques, et deux groupes en agriculture conventionnelle, selon leur usage (47 itinéraires) ou non (10 itinéraires) de produits CMR. Ces deux groupes seront par la suite

intitulés « CMR » et « Sans\_CM » ». Le graphique ci-dessous présente les IFT mildiou de chacun de ces groupes, comparés à l'ensemble de l'enquête.

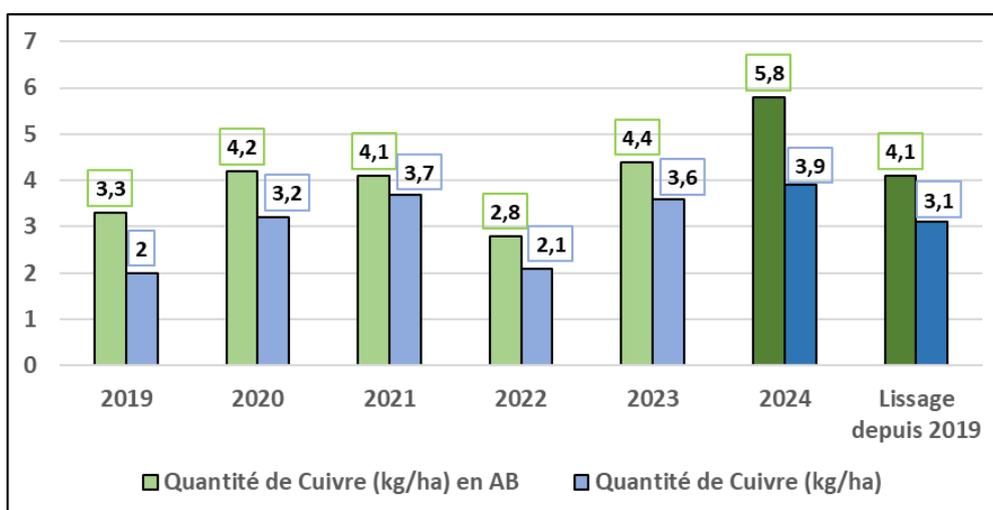


Graphique 5 : Variation des IFT mildiou selon la typologie de la protection

L'étalement des points de l'ensemble de l'enquête démontre la forte variabilité de l'IFT d'un exploitant à l'autre. **L'IFT mildiou varie en 2024 de 2,9 à 18,8, avec un écart type de 3,4.** Le groupe AB emploie principalement des produits cupriques, rarement utilisés à pleine dose et présente l'IFT le plus faible avec une valeur de  $7,3 \pm 3,6$ . Les moyennes d'IFT des groupes conventionnels, respectivement de  $11,6 \pm 3,4$  pour le groupe CMR et  $13,3 \pm 3,5$  pour le groupe Sans\_CM, ne sont pas significativement différentes, malgré une tendance plus haute pour le groupe Sans\_CM. Les effectifs au sein de chaque groupe étant largement inégaux, ce résultat ne peut être considéré comme fiable statistiquement.

### 3.1.3 : Utilisation du cuivre en 2024

L'ensemble des participants utilise au moins une solution à base de cuivre dans sa stratégie de lutte contre le mildiou. Le graphique 6 ci-dessous présente l'évolution des quantités de cuivre métal moyennes apportées à l'hectare depuis 2019.

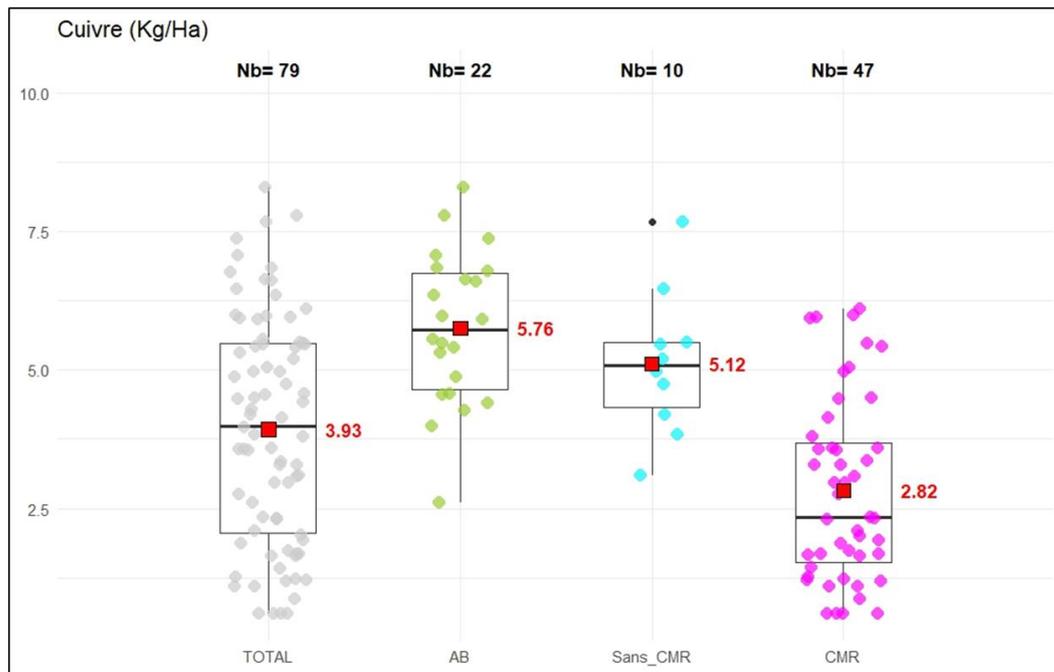


Graphique 6 : Evolution des usages de cuivre métal depuis 2019

La valeur moyenne de 2024 ( $3,9 \text{ kg / ha}$ ) est plus élevée que celle des millésimes précédents. Elle reste cependant proche des années de forte pression (2021, 2023). **Les producteurs AB se distinguent du**

**reste du groupe avec une utilisation moyenne de cuivre métal de 5,8 kg / ha.** Sur les 6 derniers millésimes, les doses moyennes utilisées en AB ont dépassé 4 fois les 4 kg / ha / an sous des conditions de fortes pressions mildiou, rendant difficile le respect de l'utilisation d'un maximum de 28 kg de cuivre métal sur 7 ans (règle dite du lissage) pour les millésimes à venir.

**On constate également une différence importante dans les quantités moyennes de cuivre métal des programmes conventionnels, utilisateurs ou non de produits classés CMR.** Le groupe CMR utilise  $2,8 \pm 1,7$  kg / ha de cuivre alors que le groupe Sans\_CMV se rapproche du groupe AB avec une valeur de  $5,1 \pm 1,3$  kg / ha. Cet écart démontre l'importance du recours au cuivre lorsque le choix d'autres matières actives disponibles est réduit.



Graphique 7 : Répartition des usages de cuivre métal selon la typologie du programme de protection

### 3.1.4 : Gestion des risques d'apparition de résistance

Les itinéraires sont analysés au regard de la note technique de gestion des résistances du millésime 2024 (parue le 16 janvier 2024). Cette note n'a pas de valeur réglementaire mais propose des bonnes pratiques destinées à limiter le risque d'apparition de résistances chez les différents groupes de matières actives. Le tableau page suivante présente les principales familles chimiques utilisées dans la lutte contre le mildiou en 2024, classées par ordre d'occurrence chez les participants à l'enquête, et la fréquence de non-respect des recommandations de la note résistance. Les itinéraires AB n'ont pas été pris en compte dans cette analyse, le cuivre n'étant pas soumis à risque de résistance.

FAMILLES CHIMIQUES	PRODUIT COMMERCIAL LE PLUS CONNU	% ITINERAIRES UTILISANT LA FAMILLE	% NON RESPECT RECOMMANDATIONS RESISTANCE
<b>Benzamides</b>	<i><u>Electis Bleu</u></i>	79%	<b>33%</b>
<b>OSBPI</b>	<i><u>Zelavin</u></i>	68%	<b>44%</b>
<b>CAA</b>	<i>Forum Top</i>	58%	6%
<b>QiOI</b>	<i><u>Enervin</u></i>	51%	<b>31%</b>
<b>Cyanooximes</b>	<i>Valiant Flash</i>	40%	<b>13%</b>
<b>Fluopicolide</b>	<i>Profiler</i>	30%	0%
<b>Qil</b>	<i><u>Mildicut</u></i>	30%	0
<b>Anilides</b>	<i><u>Fantic F WG</u></i>	25%	7%

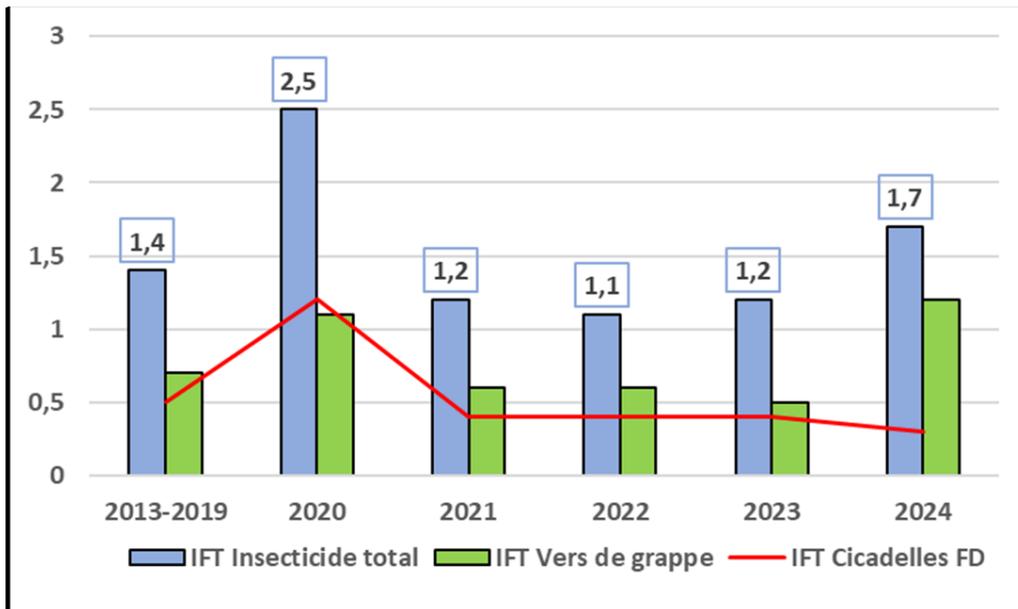
Tableau 3 : Familles chimiques employées et gestion du risque de résistance en 2024

**Les deux principales familles utilisées, benzamides et OSBPI, sont régulièrement suremployées par rapport aux préconisations de la note de gestion des risques.** Ces familles ne portent pas de mention CMR et sont donc présentes dans les deux typologies d'itinéraires conventionnels. Elles sont peu soumises à des cas avérés de résistance et n'ont jamais fait l'objet d'un constat de perte d'efficacité. Il est nécessaire de rester vigilant sur la manière dont sont utilisées ces matières actives pour conserver cette absence de résistance. Le cas des ametoctradines (QiOI) en est une bonne illustration, avec une augmentation des occurrences de cas de résistance en 2023, ayant entraîné une préconisation plus restrictive en 2024.

Trois des quatre familles chimiques les plus utilisées dans la lutte contre le mildiou 2024 sont soumises à une pression de sélection de résistance importante. Il est nécessaire de prendre en compte cette gestion du risque dans la construction des programmes phytosanitaires, notamment en année de forte pression, afin de conserver des moyens de lutte efficaces à moyen et long termes (voir note 2025 disponible [ici](#)).

### 3.2 : Gestion des ravageurs, usages des insecticides

L'IFT insecticide 2024 est de 1,7 en moyenne, avec un écart type important supérieur à 1. Il est majoritairement (71 %) dépendant de la cible Vers de Grappe (VdG), pour laquelle l'IFT moyen est de 1,2. Il n'existe pas de différence d'IFT ciblant les VdG entre les producteurs AB et les autres participants. Les vigneronns ayant recours à de la confusion sexuelle sur leur parcellaire ont en moyenne un IFT insecticide ciblant les VdG identique au reste du groupe, démontrant qu'en 2024, la confusion sexuelle a été généralement complétée de traitements insecticides équivalents aux parcellaires non confusés. **Sous l'effet de cette forte composante VdG, l'année 2024 se situe parmi les valeurs d'IFT insecticide les plus hautes de l'historique.**



Graphique 8 : Evolution des IFT insecticide depuis 2013

En 2024, l'IFT cicadelle FD est de 0,3 et témoigne de la bonne mise en œuvre des consignes de traitement obligatoire, environ 30 % du territoire étant soumis à une obligation de traitement. Enfin l'IFT correspondant à la lutte contre les cicadelles vertes est faible, de 0,2 en moyenne, et est majoritairement constitué d'applications de produits de biocontrôle, argile ou huile essentielle d'orange.

### 3.3 : Gestion des sols, usages des herbicides

L'IFT herbicide moyen est de 0,2, identique à 2023 et 2020. **L'usage du désherbage chimique à fortement diminué entre 2014 et 2019 et cette baisse semble avoir atteint un plateau depuis.** Les IFT herbicides varient entre 0,2 et 0,4 sur les 5 derniers millésimes et le pourcentage d'itinéraires ayant recours à l'entretien chimique des sols est constant autour de 25 %.

L'IFT moyen chez les utilisateurs d'herbicide est de 0,9, à hauteur de l'année 2023 (0,8) et en nette diminution par rapport à 2021 (1,2). Cette diminution marque un changement de pratiques vers une réduction des doses et des surfaces désherbées.

**La dose moyenne de glyphosate utilisée est de 593 g / ha, supérieure à 2023 (420 g / ha) mais bien inférieure aux valeurs des millésimes plus anciens (1 200 g / ha en 2021).**

## 4. Analyses des pertes de rendement

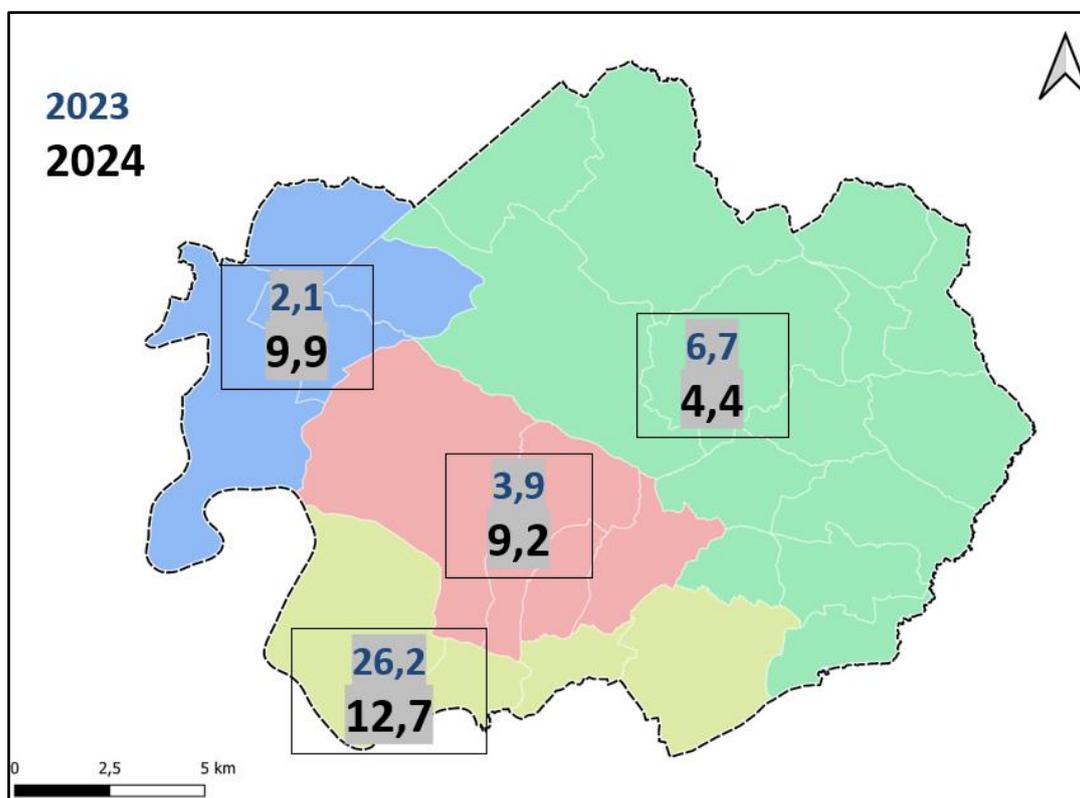
Lors de l'enquête, les vignerons ont été invités à évaluer la perte de rendement qu'ils attribuent au mildiou en 2024, exprimée en hl / ha par rapport à leur objectif de production. **Plus de la moitié (56 %) d'entre eux déclarent avoir été impactés, pour une perte moyenne générale de 8 hl / ha sur l'ensemble de l'effectif.** Les 44 exploitants concernés par des baisses de rendement ont perdu 14,4 hl / ha en moyenne.

A titre de comparaison, la proportion de vigneron impactés en 2023 était de 44 %, pour une perte générale moyenne de 7 hl / ha et de 17 hl / ha chez les exploitants concernés. En termes de perte de récolte, les 2 millésimes sont donc proches.

Le mildiou est la cause principale de perte de récolte en 2024. 33 % des vigneron interrogés déclarent avoir subi des pertes liées à la coulure ou au millerandage, témoignant des conditions météorologiques maussades durant la période de floraison. La grêle (16 %), ayant concerné les vigneron du nord-ouest du territoire, les vers de grappes (9 %) et le botrytis (9 %), sans lien de causalité entre ces deux facteurs, et le gel (6 %) sont également cités comme causes de pertes de volume.

#### 4.1 : Lien à la zone géographique

En 2023, la répartition très inégale des précipitations au cours de la saison avait entraîné de fortes disparités du risque mildiou sur le territoire, matérialisées par de grosses différences de pertes de rendement selon la position géographique des exploitants.



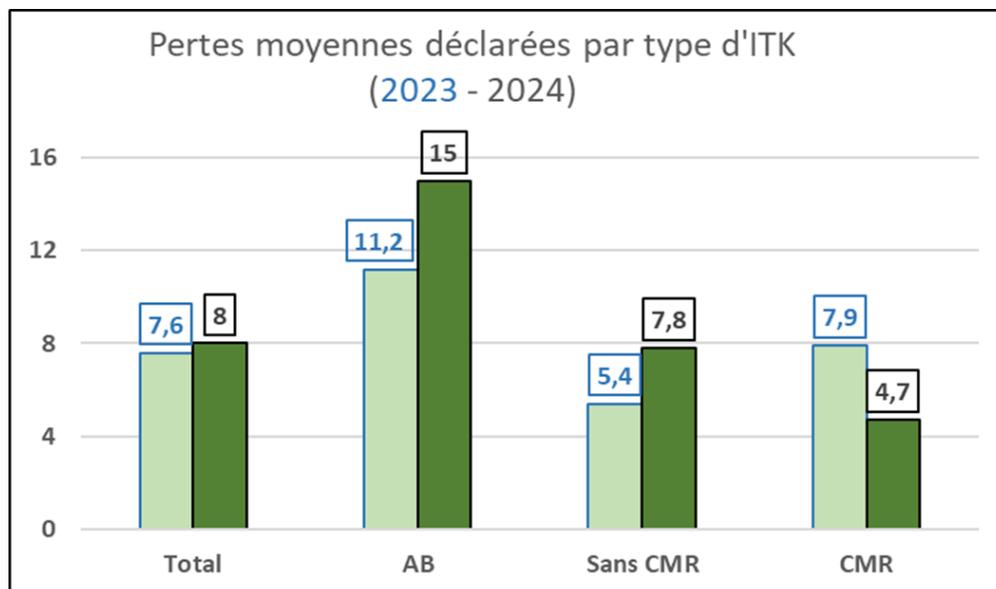
Carte 1 : Pertes de rendement moyennes selon secteur géographique, 2023 - 2024

Cette différence est bien moins marquée en 2024. La zone proche de la Dordogne reste la zone la plus impactée en moyenne, avec une perte de 12,7 hl / ha mais la différence avec les autres secteurs est moindre. Les territoires de Saint Emilion et de Pomerol / Lalande de Pomerol sont plus fortement touchés que sur le millésime précédent, avec des pertes moyennes supérieures à 9 hl / ha (contre 2 à 4 en 2023). Le secteur Est est quant à lui moins concerné cette année, avec des pertes moyennes de 4,4 hl / ha.

**Contrairement à l'année 2023, la situation géographique n'est pas le premier facteur explicatif des variations de rendement en 2024.**

## 4.2 : Perte de rendement par typologie d'itinéraire

Le graphique ci-dessous présente les pertes de rendement moyennes classées par typologie d'itinéraire, en 2023 et 2024.



Graphique 9 : Pertes de rendement moyennes selon la typologie du programme de protection

**Les itinéraires conduits en AB présentent en moyenne plus de pertes et de manière plus fréquente, que les itinéraires conventionnels.** En 2024, 95 % des vigneron AB déclarent des pertes de rendement, contre 54 % en 2023. Sur ces exploitations impactées, les pertes sont en moyenne moins importantes (15,8 hl / ha) en 2024 qu'en 2023 (21 hl / ha). Ces chiffres font directement écho au paragraphe précédent et aux dynamiques de pluviométrie différenciées des 2 années. La pression mildiou et les conditions météorologiques étaient homogènes sur le territoire en 2024 et toutes les stratégies de contact ont été confrontées aux mêmes difficultés de lessivage / renouvellement des traitements.

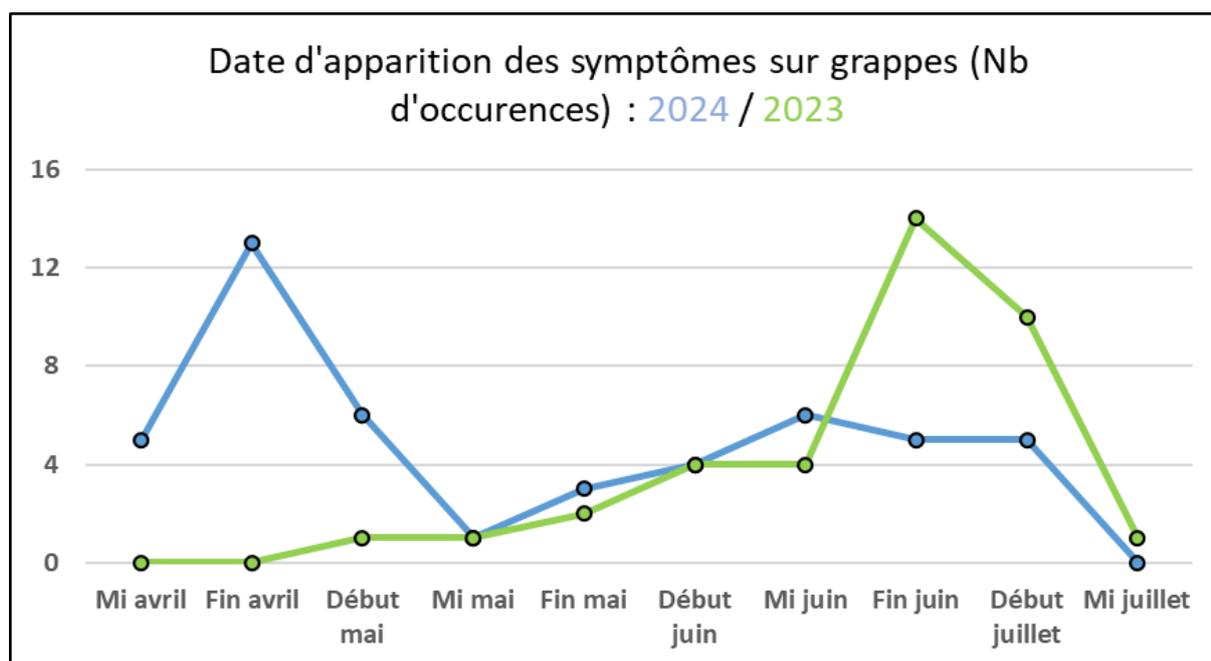
Les ITK utilisateurs de CMR sont cette année plus efficaces que les programmes sans CMR avec une perte moyenne inférieure de 3,2 hl / ha. Cette différence est liée à la fréquence de réussite de ces programmes qui ont permis l'atteinte de l'objectif de production dans 2 cas sur 3. **Seuls 34 % des utilisateurs de CMR déclarent des pertes contre 70 % des programmes conventionnels sans CMR.** Toutefois, en cas de perte avérée, les dégâts sont du même ordre de grandeur entre les participants, même en cas de recours à des produits CMR : le choix d'un programme contenant des mentions CMR semble donc avoir une meilleure efficacité préventive pour réduire les risques de contaminations mais n'est pas un moyen de limiter les dégâts en cas de pertes avérées. Le recours à des spécialités CMR en cas de mildiou actif dans les parcelles n'apportent pas de plus-value pour la sauvegarde de la récolte.

	Total (79 ITK)	AB (22 ITK)	Sans CMR (10 ITK)	Avec CMR (47 ITK)
<b>Proportions d'exploitant ayant déclaré des pertes</b>	56 %	95 %	70 %	34 %
<b>Pertes moyennes (si pertes)</b>	14,4 hl / ha	15,8 hl / ha	11,3 hl / ha	13,9 hl / ha

Tableau 4 : Importance des pertes de rendement selon la typologie du programme de protection

### 4.3 : Perte de rendement en fonction du profil épidémique mildiou

Lors de l'enquête, les participants ont été interrogés sur la date d'apparition des symptômes de mildiou sur grappes, puis sur la date de généralisation de ces symptômes sur leur parcelle (= date de constat de perte de récolte pour 2024). Les vigneronnes se répartissent en deux groupes : les parcelles touchées par la première vague de contaminations de début avril ont vu apparaître des symptômes dès la mi-avril, alors que les autres ont constaté des dégâts de manière plus étalée, de fin mai à début juillet (courbe bleue sur le graphique ci-dessous). Le même travail réalisé en 2023 démontrait un très fort impact de la période 13-20 juin 2023, avec une grande majorité des parcelles extériorisant des symptômes fin juin à début juillet (courbe verte sur le graphique).



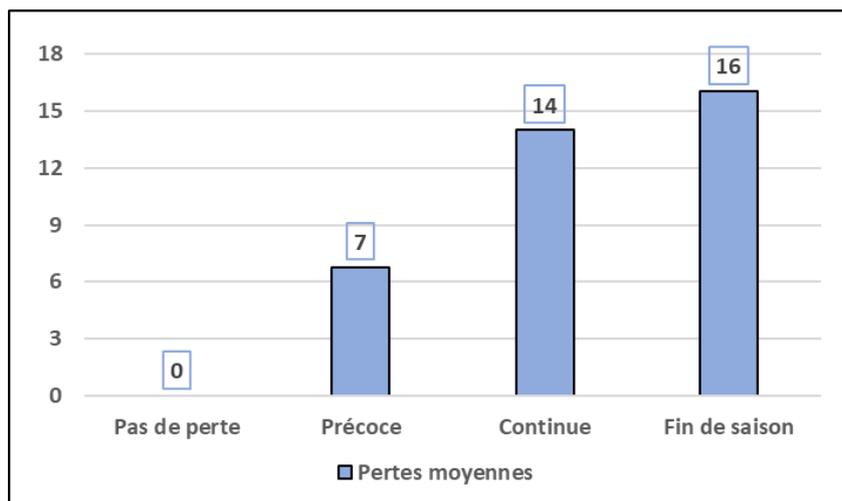
Graphique 10 : Date d'apparition des symptômes de mildiou sur grappes, 2023 - 2024

Ces différences de dynamique en 2024 ont conduit à répartir les participants selon 4 profils :

Nom du profil (effectif)	Déroulement épidémique
Pas de perte (32)	Maîtrise du mildiou, atteinte de l'objectif de production
Précoce (9)	Dégâts précoces puis maîtrise rapide de la maladie
Continue (19)	Dégâts précoces puis augmentation continue au cours de la saison
Fin de saison (19)	Dégâts tardifs apparus à compter de début juin

Tableau 5 : Répartition des enquêtés selon le profil d'attaque du mildiou et les dégâts engendrés

Le graphique 11 présente les pertes moyennes pour chacun de ces groupes.



Graphique 11 : Pertes moyennes (hl / ha) selon le profil épidémiologique du mildiou en 2024

**Les profils les plus impactés sont les deux groupes ayant subi des contaminations en fin de saison.** Les pertes moyennes ne sont pas significativement différentes entre le groupe « Continue » et le groupe « Fin de saison », il ne semble donc pas y avoir d'effet cumulatif des dégâts de mildiou selon la précocité des contaminations sur le parcellaire. **Les contaminations du mois de juin sont responsables des pertes importantes des deux derniers groupes.** Cette période charnière est commune à tous les derniers millésimes de forte pression mildiou (2021,2023 et 2024).

#### 4.4 : Facteurs de risques selon les vignerons participants

Lors de l'enquête, les vignerons ont été invités à répondre à cette question : « *Quel a été, selon vous, le facteur le plus important conditionnant la réussite ou l'échec de la protection mildiou 2024 ?* »

Comme en 2023, la précision du positionnement des traitements est le facteur le plus largement cité, par 50 % des enquêtés. Le choix des produits et des doses appliquées est également régulièrement évoqué, dans 30 % des cas. Vient ensuite le facteur météo, cité 9 fois (11 %), toujours dans des situations de pertes de rendement. Sont également cités dans l'ordre : l'effet du sol (9 %) et la qualité de pulvérisation (1 %).

## Conclusion

L'année 2024 présente des indicateurs hors-norme par rapport à l'historique de l'enquête, supérieurs aux précédents millésimes de fortes pressions. Ils témoignent de la difficulté technique du millésime, marqué par une pression mildiou exceptionnelle par sa durée. Les vignerons en AB ont subi des difficultés plus importantes et des pertes plus régulières. Les utilisateurs de produits portant la mention CMR sont moins fréquemment impactés, grâce à une meilleure efficacité préventive de cette catégorie de produits.

Contrairement à 2023, la situation géographique du vignoble n'a pas un impact aussi significatif sur les pertes de rendement. Elles sont majoritairement expliquées par la dynamique épidémiologique du mildiou et la typologie du programme de protection mis en œuvre. D'autres facteurs (positionnement,

terroir, réglage du pulvérisateur...) ont également des impacts significatifs sur la qualité de la protection qui ne peuvent être évalués sans un travail plus approfondi.

La significativité de ces résultats reste limitée par le nombre d'itinéraires étudiés et un panel plus important permettrait une plus grande fiabilité des analyses.

*Le GDON du Libournais remercie l'ensemble des participants pour leur confiance renouvelée et leur implication dans l'amélioration continue de leurs pratiques.*